

Image not found or type unknown



Changement de statut étudiant

Par **fanfan**, le **04/12/2009** à **01:33**

Bonjour,
je suis étudiante en France depuis 2002 et j'ai un enfant née en France 2009 le père est aussi étudiant et a reconnu son enfant mais nous ne sommes plus ensemble et j'aimerais changer de statut pour subvenir aux besoins de mon fils

est-ce possible d'obtenir la carte de 10 ans ou la carte vie privée et familiale
le fait que le papa a reconnu son enfant sera pas un obstacle pour moi